



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Langues vivantes étrangères

Modalités d'évaluation – Baccalauréat LVE

Baccalauréats général et technologique à compter de la session 2023
Candidats scolaires

B.O. n°30 du 29 juillet 2021 – B.O. n°31 du 26 août 2021 – B.O. n°41 du 04 novembre 2021

Maintien des principes de la réforme

Contrôle continu : 40 %

Baccalauréat technologique :
ETLV à l'oral portant sur la spécialité
technologique

Attestation de compétences en LV

Délivrée sur la base du niveau indiqué dans le
livret scolaire pour chacune des 4 activités
langagières (entre A1 et C2)

Épreuves terminales : 60 %

Baccalauréat général

- Spécialité LLCER possible, coefficient 16
- Grand oral sur les enseignements de spécialité (EDS), possiblement sur LLCER

Modalités d'évaluation des enseignements

Chaque enseignement ne peut être pris en compte que selon **une seule modalité**

Épreuves terminales

- français
- philosophie
- 2 EDS
- Grand oral

Contrôle continu

Évaluation chiffrée annuelle (moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles en LV) **validée par le conseil de classe** et **inscrite dans le livret scolaire**



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR Langues Vivantes

Épreuves terminales

Épreuve terminale de l'EDS LLCER (hors AMC)

Note de service du 13 juillet 2021

Partie écrite

Synthèse en LV d'un dossier documentaire :

- Composition et longueur du dossier définies précisément
- Deux-trois questions / consignes de guidage
- Traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier
- Synthèse éventuellement complétée par un écrit argumentative complémentaire

Partie orale

Oral sur un dossier personnel composé de :

- au moins l'une des œuvres intégrales étudiées
- **au moins un texte littéraire**
- au plus deux œuvres d'art visuel
- au moins un texte non littéraire



**ACADÉMIE
DE NICE**

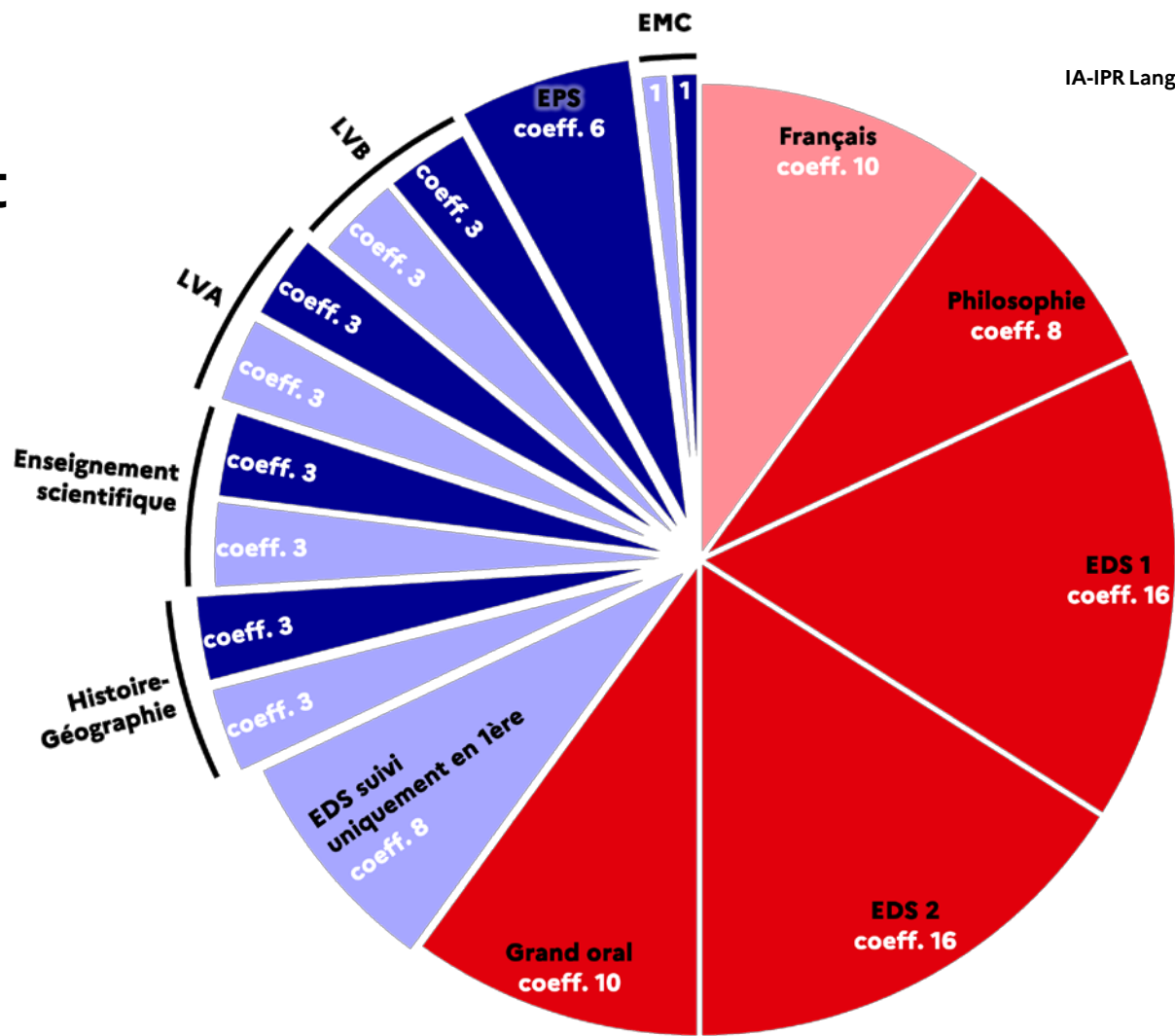
*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR Langues Vivantes

Contrôle continu

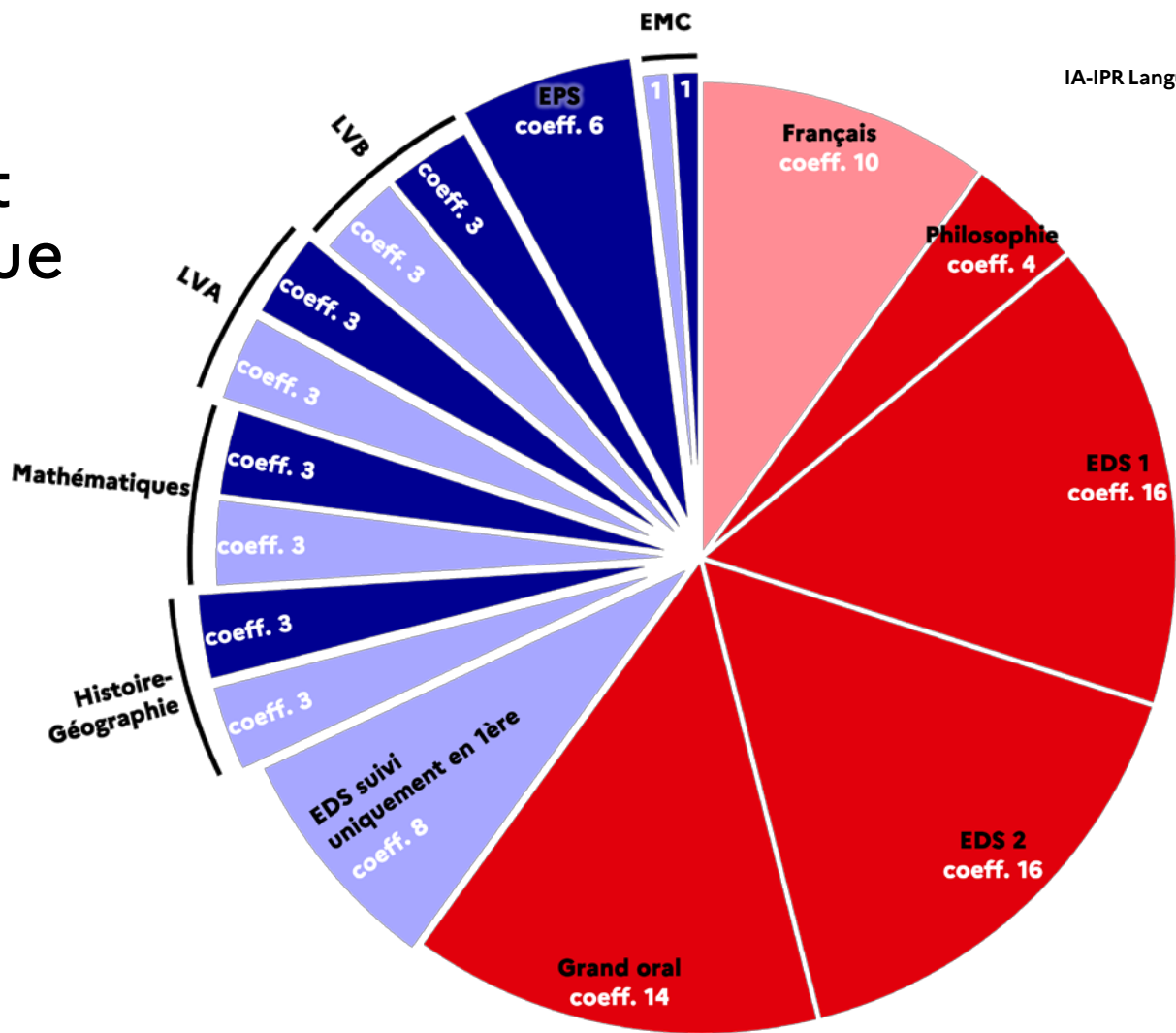
Baccalauréat général

(à compter de la
session 2023)

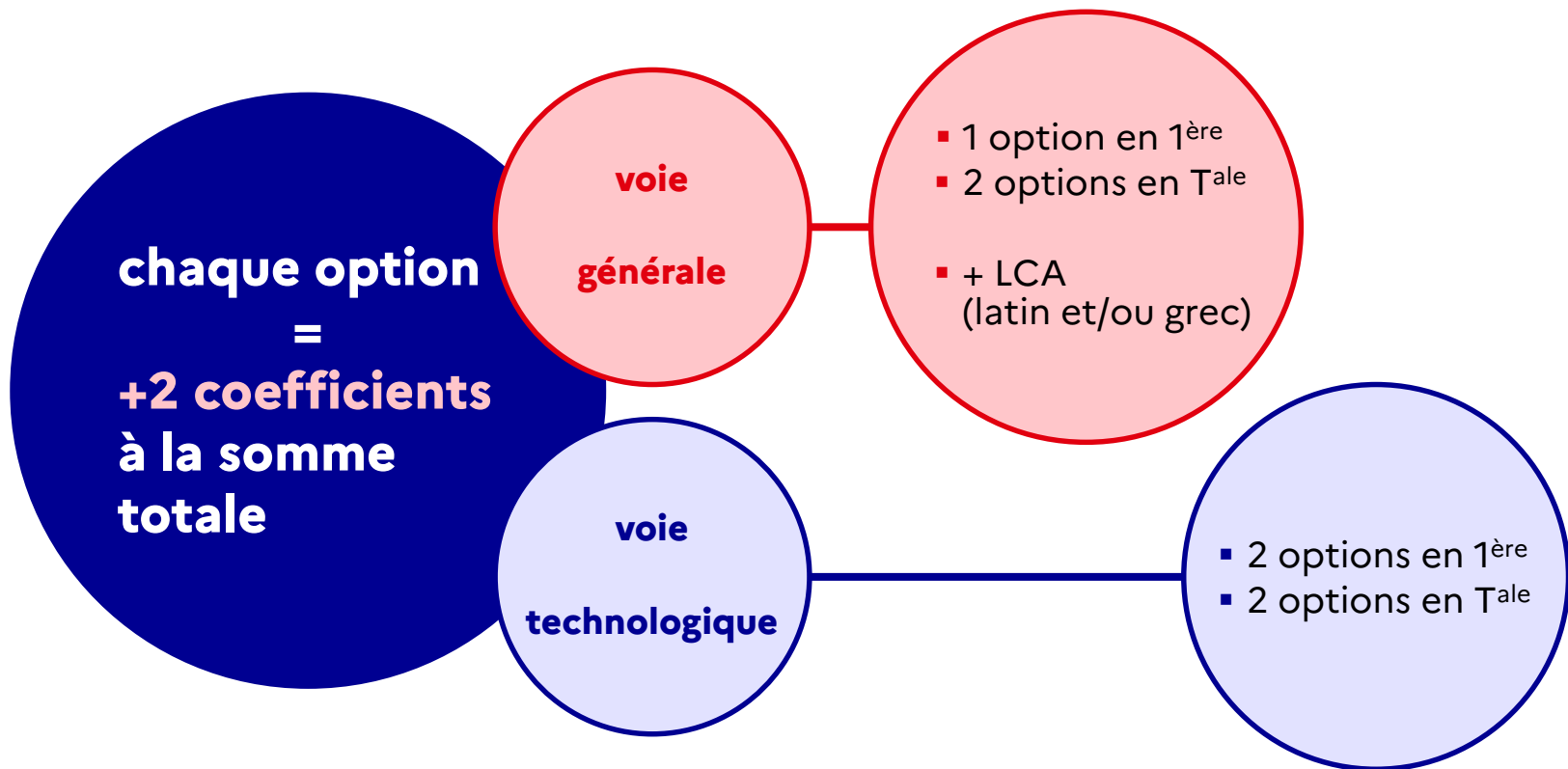


Baccalauréat technologique

(à compter de la
session 2023)

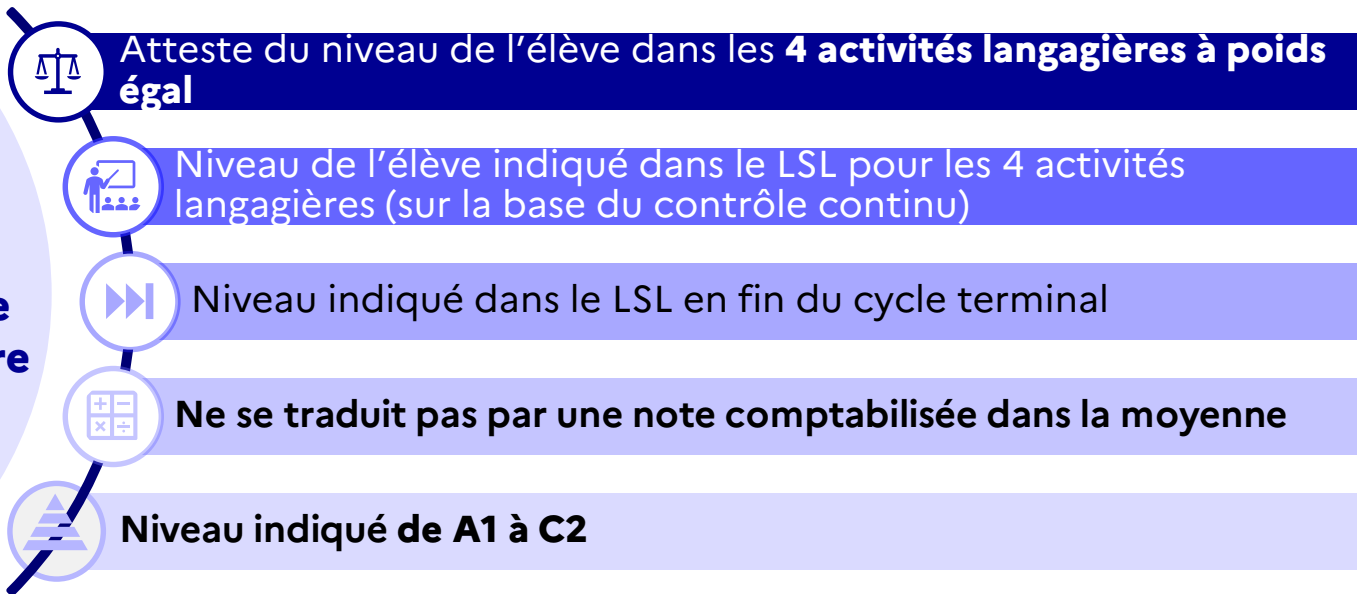


Enseignements optionnels (dont LVC)



Attestation de langues vivantes

- Pour chaque candidat
- Indique le niveau CECRL en LVA et LVB, dans chaque activité langagière
- Dans le LSL



Enseignement Technologique en Langue Vivante

Voie technologique : 4h globalisées LVA + LVB **dont 1h d'ETLV**

Enseignement conjoint avec un professeur de la **spécialité technologique**

Possible en **LVA ou LVB**

Evaluation conjointe avec le professeur de la spécialité technologique.
Note intégrée dans la moyenne de LV sans pondération

Obtention de l'indication SELO ou de l'indication DNL (hors SELO)

	SELO	DNL (hors SELO)
Langue concernée	LVA, LVB	LVA, LVB ou LVC
Indication sur le diplôme si :	moyenne cycle terminal en LV de la section $\geq 12/20$	
	note de l' évaluation spécifique de contrôle continu $\geq 10/20$ (cf. diapositives suivantes)	

Évaluation spécifique de contrôle continu en SELO ou DNL (hors SELO) : généralités

	SELO	DNL (hors SELO)
Portée	Elle vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en SELO	Elle vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité dans une DNL
Composition	Une interrogation orale en LV (80%) organisée par les enseignants à la fin du cycle terminal	
	Une note sanctionnant la scolarité (20%) au cours de la classe de terminale	
Place dans le contrôle continu	La note globale est prise en compte sans pondération dans le calcul de la moyenne, sur le cycle terminal, de la langue choisie.	

Interrogation orale en LV (80% de l'évaluation spécifique)

	SELO	DNL (hors SELO)
Format	20 minutes de préparation	10 minutes de préparation
	20 minutes de passage (10' + 10')	10 minutes de passage (5' + 5')
Partie 1 de l'interrogation orale en LV	Sujet inconnu , sans spécialisation excessive (commission académique ou inter-académique recommandée)	Ressources produites par le candidat , ancrées dans l'enseignement de DNL en terminale
	Nombre et nature des documents : cf. § 1.1.1. BO n°31 du 26/08/2021	
	le candidat rend compte du / des documents de manière précise et nuancée, dégage les idées principales et les enjeux	
Partie 2 de l'interrogation orale en LV	Un entretien porte sur les travaux et activités effectués dans l'année	
	Liste des questions traitées dans la DNL fournie à titre d'information par le candidat le jour de l'épreuve	

Note sanctionnant la scolarité (20% de l'évaluation spécifique)

	SELO	DNL (hors SELO)
Note sanctionnant la scolarité (20%)	Attribuée par le professeur de la DNL en liaison avec le professeur LV	Attribuée par le professeur de la DNL et conjointement, sauf impossibilité, par le professeur LV
	Prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> - la participation au travail oral dans la classe - l'implication dans certains travaux imposés et la qualité de ces travaux - la maîtrise de la langue Cf. détails : § 1.2. et 2.2. du BO n°31 du 26/08/2021	

Ne pas confondre cette « note sanctionnant la scolarité » avec la **moyenne annuelle de DNL** qui

- est distincte de la moyenne de la LV et de celle de l'enseignement auquel correspond la DNL
- est prise en compte dans le contrôle continu à la place de la moyenne de la discipline en histoire-géographie, enseignement scientifique en voie générale, et maths. en voie techno.



Évaluations spécifiques en sections linguistiques

	Binationales	Internationales
	LLCER dans la langue de la section + LVB régionale	
Contrôle continu remplacé	LVA -> évaluation spécifique langue et littérature	
	écrit + oral = coeff. 15	écrit 10 + oral 5 = coeff. 15
	HG -> évaluation spécifique HG DNL	
	coeff. 15	écrit 10 + oral 5 = coeff. 15
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Abibac : LVA -> évaluation spécifique langue et littérature = coeff. 15 sur l'écrit seul ▪ Esabac STMG : LVA -> 2 évaluations spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ langue, culture, communication (écrit + oral = coeff. 15) ▪ évaluation spécifique technologique (oral = coeff. 10) en plus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SI chinois : ▪ HG -> contrôle continu de droit commun ▪ Évaluation spécifique en mathématiques (coeff. 10) en plus
Mesures transitoires (session 2022) dans les enseignements sans épreuves terminales		



**ACADÉMIE
DE NICE**

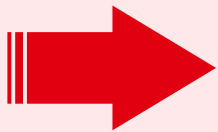
*Liberté
Égalité
Fraternité*

IA-IPR Langues Vivantes

Projet d'évaluation

Au sein de l'établissement

Valeur certificative des moyennes



Élaboration d'un **projet d'évaluation**
pour la **discipline (LV)** qui :



**fixe le cadre de l'évaluation
chiffrée annuelle**

- Nombre
- Types d'évaluation
- Modalités

- Critères (axes, niveaux de maîtrise, compétences, etc.)



porte sur les deux années du cycle terminal



est validé par le conseil pédagogique



est présenté au conseil d'administration



est partagé à l'échelle de la communauté éducative